VOL. XLVII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 23 JANVIER 1918 — No. 11

**ABONNEMENTS**

Canada ........... $1.00 par année
Etats-Unis ........ 1.50 " "
Europe ........... 2.50 " "

**Tarif des Annonces**

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

# LE MANITOBA

## JOURNAL HEBDOMADAIRE.

**LE MANITOBA**
... PUBLIE ET IMPRIME
...ES MERCREDIS
...VIN




Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :
**Le Manitoba**
42 AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

## UNE COMMISSION D'HOMMES SERIEUX

Dans notre premier article du 2 janvier, nous disions au sujet de la toujours troublante question de langue et de religion. "Que l'on sorte cette question de la politique, et si l'on doit admettre qu'il y a bien des façons de régler la question d'une manière équitable pour tous, nous proposons la suivante: Que l'on nomme une commission d'hommes sérieux, composée de représentants des deux races et représentant chaque province. Ces hommes pourraient trouver une solution qui amènerait la paix dans tout le Canada. Cette paix se ferait tout de suite si l'on voulait donner aux Canadien-français et aux catholiques des provinces anglaises la même considération que les protestants anglais reçoivent dans la province de Québec".

Vraisemblablement pour répondre à l'idée émise par *"Le Manitoba"; Le Chronicle* de Québec faisait dans son numéro du 11 janvier, une proposition semblable, mais plus élaborée et que sous le titre de *"Suggestion à étudier", l'Action Catholique* de Québec commente en ces termes :

"Le *Chronicle* de ce matin fait une intéressante suggestion qui, d'après lui, pourrait amener une solution juste et équitable de nos conflits de races.

Il propose une Commission constituée de façon à mériter l'acquiescement unanime et dont la tâche préliminaire serait d'aller recueillir sur place, dans la capitale de chaque province, auprès des organisations représentatives, les doléances et les éléments d'information dont elle aurait besoin pour trouver une solution *"non seulement de loi, mais d'équité absolue."* Sir Robert Borden et sir Wilfrid Laurier nommeraient chacun six commissaires, trois Canadiens-français et trois Anglo-canadiens, dont on pourraient dire qu'ils représenteraient *"la loi, la religion et l'éducation"*. Cette Commission serait présidée par sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême. Les organisations compétentes auraient faculté de discuter le choix des commissaires et la Cour Suprême pourvoirait, alors, à en nommer d'autres. Il serait entendu qu'aucun politicien ne pourrait être nommé. Et les parlements fédéral et provinciaux donneraient force de loi aux décisions de la Commission.

Notre confrère du matin a fait là une suggestion qui témoigne d'un bon esprit et qui est sérieuse. Nous voyons avec plaisir qu'il a cherché à la faire aussi compréhensive que possible.

Nous ne sommes pas prêts, quant à nous, à en décider tout de suite. Mais nous croyons qu'on aurait tort de l'écarter sommairement. On trouverait certainement profit à l'étudier."

De son côté *"La Patrie"* de Montréal citait en entier les considérations que nous émettions sur ce point. Nous avons donc raison de croire, que même si l'on venait à trouver que le projet ne peut réussir, il mérite au moins l'attention de tous ceux qui s'intéressent à cette question, importante entre toutes.

Il est bien vrai de dire que ce qui a fait le sujet des divisions les plus profondes entre l'élément anglais et l'élément français dans notre pays, ce fut de tous temps la question de langue et de religion.

Qu'il en soit toujours de même dans l'avenir comme dans le passé, il ne faudrait pas trop s'en étonner. C'est la même histoire qui s'est toujours répétée et se répétera sans cesse, dans le monde:—Question de langue, dans tous les pays ou vivent des peuples d'origine et de langue différente; question de religion, dans tous les pays du monde, sans en excepter un seul. Pour la première, la cause doit se chercher dans le sang, pour la seconde, son origine date du moment ou l'ange rebelle s'est révolté contre son créateur, et la lutte ne cessera qu'avec la fin du monde.

Dans les pays que l'on appelle catholiques, c'est l'athéisme qui cherche sans cesse à saper les fondements du christianisme. Dans les pays comme le nôtre, il y a un peu d'atheïsme, mais c'est surtout le protestantisme qui voudrait chasser le catholicisme. Dans l'espérance d'arriver à cette fin on se sert surtout auprès des populations protestantes, de l'épouvantail du Pape et des Jésuites; de cette manière on surchauffe les esprits de ceux qui sont dejà tout prets pour l'ébullition, et on chauffe tranquillement ceux qui sont plus tièdes.

Dans tout cela on oublie d'abord cette vérité, à la quelle ceux qui ne sont pas de notre croyance ne sont pas obligés de croire, s'il ne le veulent pas; mais qui n'en est pas moins vraie quand même. C'est que "l'Eglise Catholique est bâtie sur la pierre et que de sur cette pierre, ses ennemis ne l'ébranleront jamais": on semble oublier en même temps qu'en faisant tous ces efforts pour enlever le ciment qui retient les murailles du temple catholique, on fait encore de plus grandes trouées dans les murs de l'édifice chrétien qui s'appelle l'église protestante.

On veut chasser l'église catholique de l'école, mais on ne s'aperçoit pas qu'en établissant l'école neutre, non seulement on ferme la porte aux dogmes catholiques, mais on chasse Dieu lui-même; on enlève du coeur et de l'intelligence de l'enfant toute idée du surnaturel et de l'infini; on traîne son âme dans la fange de la terre; on le rabaisse à la matière; on lui enlève le seul ressort qui puisse le faire se relever quand il tombe, la conscience; on le dépouille de l'unique consolation réelle et véritable dans sa misère, la certitude d'un Dieu miséricordieux, juste et bon.

Bien des protestants se sentiraient indignés si on les accusait d'être des impies, et nous avouons qu'ils auraient raison de l'être; nous en connaissons et des masses, qui croient fermement en Dieu et en la vie future; l'honnêteté la plus parfaite dirige leurs actions de tous les jours. Ce sont des citoyens très respectables, plusieurs mènent une vie exemplaire. Ils sont droits dans le maniement de leurs affaires personnelles, ils veulent le bien et donnent très souvent des exemples de charité admirable. Comment expliquer leur attitude vis-à-vis l'enseignement religieux dans l'école? Comment se fait-il qu'ils puissent consentir à voir rayer du livre de lecture qui sera mis dans les mains de leurs enfants, le nom de Dieu et l'énonciation des grandes principes chrétiens.

Ils croient au Christ, et non seulement ils permettront que l'on enlève des murs de l'école le symbole le plus touchant du christianisme: La croix du divin crucifié; mais ils voudront eux-mêmes l'arracher comme si c'était un objet scandaleux, indigne du regard de l'enfant. Tout cela, parce que les catholiques en font un acte de foi obligatoire. Ils doivent tout de même se rendre compte, qu'en voulant ainsi refuser aux catholiques l'exercise de ce droit, ils nient à leurs propres enfants les avantages religieux qu'ils reconnaissent eux-mêmes dans leur for intérieur.

La contradiction est flagrante, et il ya plus que de l'aberration. Pour parler net, il faut dire que c'est la haine anti-catholique qui est au fond de tout.

Pour faire disparaître la foi catholique, on est prêt à tout annihiler, et pourtant on se trompe grandement; on fait fausse route; on veut nier ce que les siècles ont dû reconnaître, l'existence d'un Dieu souverain, maître du ciel et de la terre; on veut établir ici le régime qui partout a fait banqueroute, l'école neutre et sans Dieu; régime absurde et criminel dont on peut affliger les populations pendant un temps limité seulement, car Dieu lui-même ne permettra pas que la malice et l'ignorance humaines étouffent à jamais l'âme de l'enfant qu'il a créé pour lui.

Croire que la population catholique finira par se sommettre à ces lois est une utopie; s'imaginer que la paix se fera sans une solution équitable des réclamations consciencieuses des croyants, est une folie.

Espérer l'établissement d'une seule langue est un rêve orgueileux qui ne pourra jamais plus se réaliser que l'unification du sang; nier l'importance capitale, la nécessité absolue de traiter ces questions sans passions, avec générosité et largeur de vues est aussi intelligent que de vouloir faire de nos concitoyens de vrais patriotes en les traitant d'imbéciles et de sans-coeur.

Nous concevons bien que les chefs des différentes provinces devraient avoir assez de force et d'idées hautes pour remédier à une telle situation. S'ils voulaient sincèrement régler ces difficultés, ils le pourraient facilement; la majorité de la population se soummettrait à un arrangement équitable. Malheureusement l'on a toujours aimé mieux faire de cette question, un cheval de bataille politique, et pour obtenir le pouvoir on est prêt à tout faire même à spéculer et à jouer sur l'âme de l'enfant.

Que l'on sorte donc cette question de la politique, si cette malheureuse politique est incapable de la résoudre. Ce sera peut-être un aveu de faiblesse et d'incapacité, mais la question est assez sérieuse pour qu'on la mette entre les mains d'une commission spéciale si c'est là le seul moyen de ramener la paix et la concorde dans notre pays.

## LES PROFESSIONS MANUELLES

M. René Bazin veut bien nous confier le texte des conseils qu'il a donnés en présidant, le 2 décembre, l'assemblée générale de l'*Union parissienne des institutrices libres de la Seine* :

Vous n'êtes pas seulement celles qui enseignent l'orthographe, l'arithmétique, la géographie: pour une part, vous êtes encore celles qui enseignent à vivre. Belle mission qui vous associe aux mères et vous fait confidentes et guides. Dans les pays monarchiques, il y a de nombreux personnages qui portent le titre de conseillers du roi: il y en eut chez nous autrefois. Je ne crois pas que leurs conseils soient souvent demandés, mais c'est un bel honneur que de pouvoir passer, aux yeux de ses contemporains, pour conseiller d'une puisance souveraine. Vous, Mesdames, vous ne portez point ce titre, mais vous avez réellement cette fonction, et si les petites que vous élevez ne sont point des souveraines dans l'ordre politique, elles sont des puissances pour le bien ou le mal, et leur esprit et leur coeur répéteront souvent les leçons que vous leur avez apprises, et qui ne sont dans aucun livre. Un de mes amis, Alsacien, me racontait, ces jours dernier, que, au lendemain de la guerre de 1870, alors que les religieuses françaises étaient partout soigneusement écartées de l'enseignement par la police prussienne et qu'on faisait partout la guerre à l'enseignement français, aux enseignes françaises, aux mots français et, en somme au génie de notre nation, quelques femmes se dévouèrent pour que la tradition fût continuée, et donnèrent des leçons dans les familles allant de l'une à l'autre, ou parfois recevant ensemble, si la police était plus tolérante, trois ou quatre petites filles, auxquelles elles enseignaient les premières notions des choses. Mais, en même temps, elles enseignaient aux enfants certaines leçons de se tenir, d'écouter, de regarder, de sourire un certain tact, une certaine bravoure, une pudeur qui n'a pas l'air d'une oraison funèbre, une gaieté discrète, mesurée, spirituelle, où le jugement garde son emploi en un mot, la manière de France, et les petites Alsaciennes, peut-être sans le savoir, quand elles eurent grandi, se trouvèrent assez différentes de celles qui n'avaient eu pour maîtresse ni Mlle Berthe, ni Mlle Odile. Et, jusqu'aux années qui ont précédé la guerre, on disait, dans la société alsacienne, en parlant de certaines dames, et comme un bel éloge: "Elle a été l'élève de Mlle Berthe ou de Mlle Odile". Quand on avait dit cela, on avait presque tout dit.

Vous ne pouvez être sans influence, à moins de ne pas le vouloir, sur le choix des carrières. Les enfants, même si vous ne leur dites rien sur ce sujet, sauront très bien ce que vous en pensez. Mesdames, on peut s'inquiéter d'une espèce de mode, et, plus justement, d'un mouvement d'orgueil qui entraine beaucoup d'enfants hors des métiers et des professions manuelles.

Que seront-elles? Insitutrices? c'est avoir une part non négligeable d'influence, et, si l'on sait bien comprendre, l'occasion quotidienne d'un large apostolat. Mais il y faut une aptitude, une qualité de jugement, des qualités physiques même, que les diplômes ne donnent pas.

Etre dactylographe ou secrétaire dans une administration, ce n'est point prendre une carrière dont je veuille médire, mais je ferai observer que l'esprit d'initiative et d'invention n'a point de part dans cette profession, que j'appellerai fermée.

Beaucoup d'autres professions, moins recherchées aujourd'hui ont ceci d'avantageux qu'elles sont ouvertes, au contraire, et qu'un certain avenir, peut appartenir aux mieux douées des femmes qui les choisissent.

Une couturière peut s'établir à son compte et devenir patronne, ou être associée dans la maison; une lingère, si elle est habille, peut arriver à avoir sa devanture, son enseigne et sa clientèle; de même une modiste; le même une commerçante: et ce n'est pas une petite chose que d'avoir devant soi une rêve, même quand on ne l'atteint pas!

Je crois que vous devez mettre en garde les enfants contre cet orgueil très bête,—il l'est presque toujours,—qui leur fait prendre en moindre considération les métiers manuels et fausse en elles, gravement, l'idée de l'honneur, l'idée du mérite. Ah! si elles comprenaient bien ce dernier mot, elles accepteraient plus volontiers cess situations de domestiques, qui sont, à beaucoup de titres, avantageuses, et qui ne sont désertées que parce qu'elles ont été mal comprises, d'abord par les maîtres, mais en second lieu par les domestiques elles-mêmes. Servir, c'est la profession de tous; être domestique, si l'on se rapporte à l'origine du mot, c'est faire de la maison, de la famille. Cela devrait être; cela est encore, plus souvent qu'on ne le prétend. Je pourrais citer des exemples, nommer des créatures admirables, si dignes, si parfaitement associées à la famille d'adoption. Comme me le disait un religieux, ces jours derniers: le modèle des serviteurs a été le Christ lui-même. Pour que la valeur de cet humble emploi de la vie soit comprise, pour qu'il y ait respect mutuel, dévouement mutuel, support mutuel, il faut une société qui connaisse ce que c'est que le sacrifice, quelle récompense lui sera donnée, et qui ait constamment cette pensée présente que tout l'ordre et la hiérarchie du monde s'effondreront bien vite pour chacun de nous et seront remplacés par un ordre tout autre, celui des intentions et de mérites.

Mais une société tout humaine est nécessairement commandée par l'orgueil: elle est dure d'un côté et révoltée de l'autre, et nul n'y est heureux. C'est ce que nous voyons presque toujours.

Mesdames, c'est contre cette déplorable vanité que je vous engage à lutter autant que vous le pourrez. Elle est la source abondante de l'erreur populaire, de la mésintelligence dans les familles, de beaucoup de mariages, de mépris injurieux entre Français. Je me souviens d'avoir entendu dire par une petite jeune fille à sa mère: "Ne viens pas me chercher à l'école normale, ou bien habille-toi mieux!" Je me souviens d'une autre enfant de quatorze ans, apprentie chez une couturière de la ville, et qui disait à une autre petite apprentie, celle-ci, chez une couturière de campagne: "Je n'irai pas me promener avec toi, tu n'es pas de mon rang."

Croyez-vous vraiment, Mesdames, que la prise de la Bastille ait détruit toutes les inégalités? Pour moi, j'en doute. Elle en a créé un fort grand nombre, et qui sont sans fondement et sans devoir. Je crois que l'unique remède de l'inégalité humaine, c'est d'augmenter dans le monde le christianisme, qui fait que l'on comprend, d'une part, la nécessité de la hiérarchie et de la plus puissante et les plus grandes variétés, et que, d'autre part, les sont inclinés à respecter et à servir les plus faibles.

Tâchez de rembarrer de même mille sottises qui ont cours pour le plus grand malheur des hommes et des femmes, et, pour finir par une pensée qui m'est chère, vous le savez, inspirez à vos petites le respect des familles nombreuses, de la mère entourée d'enfants et tout entière adonnée à sa tâche. Je voyais, cette semaine même, une jeune marchande de mon quartier, une femme qui gagne sa vie au jour le jour, et, comme elle avait un gros châle et un chace-nez sur la tête, j'eus la pensée de lui demander de ses nouvelles. Elle, qui a déjà trois enfants, voulut me faire comprendre qu'elle attendait le quatrième, et me dit ces jolis mots, que je rapporte textuellement: "Ce que j'ai, Monsieur? je travaille pour la France. Je souffre de partout. Je voudrais que ce fût un petit soldat!" Ah! l'admirable femme, et comme je l'estime plus qu'une foule de pimbèches de ma connaissance et de la vôtre!

Mesdames, au moment grave que nous traversons, après les épreuves passées, devant les épreuves à venir qu'il faudra supporter encore pour arriver à la paix honorable, soutenez les courages autour de vous, affermissez les coeurs, ayez des âmes égales devant la figure si différente des jours qui naissent et qui s'en vont, et, pour tout dire en une phrase, mieux que jamais, soyez des chrétiennes et des Françaises!

*René BAZIN*,
de l'Académie française.
—(*La Croix*, de Paris.)

## La Revue Canadienne

Les élections canadiennes sont terminées. Et le gouvernement Borden est maintenu au pouvoir par une très forte majorité. Les provinces maritimes se sont divisées, en donnant cependant l'avantage à l'opposition. La province de Québec a voté en bloc pour les candidats de sir Wilfrid Laurier. Ontario et l'Ouest ont donné un vote aussi compact en faveur du gouvernement d'union, dont le chef est sir Robert Borden. En résumé, laissant de côté le vote militaire dont le résultat ne poura être connu avant le mois de janvier, le cabinet a dès aujourd'hui une majorité acquise d'environ quarante-quatre voix.

Dans la province de Québec, le vote antiministériel a été écrasant. Les majorités libérales sont, en général; de plusieurs milliers de voix, dans chaque circonscription. En sens inverse, dans la province d'Ontario et les provinces de l'Ouest, les majorités unionistes, également formidables. Ce doublerésultat a donné lieu à d'innombrables commentaires, dont beaucoup manquent de sagesse, de clairvoyance et de pondération. A présent que la bataille électorale est terminée, tous les bons citoyens devraient s'entendre pour réprimer et décontenancer les outrances d'appréciation et de langage.

La province de Québec a voté contre la conscription. C'était son droit. Bien des raisons d'ordre historique, économique et politique expliquent son vote. En quoi serait-il plus criminel pour cette province d'être hostile à la conscription qu'il ne l'est pour le million d'électeurs australiens qui viennent d'infliger une seconde défaite à la loi de coercition militaire soumise au suffrage de l'Australie? Il n'y a pas de Canadiens-français en Australie, et cependant elle repousse la conscription! Va-t-on la mettre au ban de l'empire? En votant comme elle l'a fait, qu'elle ait eu tort ou raison, la province de Québec a exercé intestablement son droit constitutionnel. Et elle peut invoquer à l'appui de son attitude les plus graves considérations d'ordre économique, social et national, en nous servant de ce dernier mot dans son acception la plus large et la moins particulariste.

Maintenant, la majorité du peuple canadien a voté pour maintenir au pouvoir le gouvernement Borden, c'est-à-dire virtuellement pour maintenir la loi de conscription. Je sais bien qu'on peut épiloguer, distinguer, argumenter quant aux conditions dans lesquelles ont eu lieu les élections et s'est donné le vote. Mais, en dernière analyse, nous ne restons pas moins en présence de ce fait: une énorme majorité a toutenu sir Robert Borden, et la signification constitutionnelle de ce vote c'est que la loi de conscription est sanctionnée par le peuple du Canada. Une conséquence s'impose. Les adversaires de cette mesure eux-mêmes doivent la reconnaître autrement s'il s'agissait d'une législation contraire au droit naturel, à laquelle aucun pouvoir humain ne peut commander d'obéir. Mais celle-ci n'en est pas une. La loi du service militaire obligatoire n'est condamnée ni par la loi religieuse ni par la loi de nature. Si, en vertu de notre régime constitutionnel et électoral, elle est et demeure inscrite dans nos statuts, elle oblige les citoyens, dans le for intérieur, tant qu'elle n'est pas abrogée. La province de Québec a lutté contre l'imposition de ce service. Elle n'a pas réussi à l'écarter. Elle doit s'incliner devant le fait accompli législatif. Agir autrement serait une faute et une erreur fatales.

Une autre conséquence des élections du 17 décembre, c'est que la représentation de la province de Québec presque tout entière se trouve rangée dans l'opposition. C'est une situation anormale et difficile, je l'admets. Nous ne l'avions pas connue depuis les jours de La Fontaine. Mais cet incident, si on le considère à la lumière de notre histoire constitutionnelle, n'est pas suffisant pour nous faire désespérer de nos institutions politiques. Il vaudrait mieux, sans contredit, que les choses se fussent passées autrement. Il vaudrait mieux que, sur la question de conscription, lae division eût paru se faire d'une manière moins accentuée suivant les différences de races.. Il vaudrait mieux que l'opposition se recrutât en proportions plus égales parmi les éléments anglais et français. Mais enfin tout cela ne constitue pas un désastre irrémédiable. Si nous montrons du sens politique et si d'autres savent en montrer, nous pourrons traverser cette crise sans que notre édifice national en soit trop profondément ébranlé. Ayons de la sagesse en même temps que de la fermeté, du tact en même temps que de la dignité, évitons à la fois l'emballement et la défaillance. Les circonstances qui on crée la situation actuelle ne seront que transitoires. Et, en dépit de ces circonstances, la province de Québec ne saurait être considérée comme une quantité négligeable dans la Confédération canadienne.

Thomas CHAPAIS.

## S. S. BENOIT XV ET LA GUERRE

La démarche pontificale qui occupe, depuis des mois le monde entier ne prétend pas du tout constituer un jugement doctrinal sur les causes, les responsabilités, la moralité de la grande guerre. C'est purement et simplement une offre de médiation diplomatique pour mettre un terme à l'effusion du sang et rendre possible une paix conforme aux règles de l'équité. Il paraît de toute évidence que de telles ouvertures ne peuvent se formuler qu'en des termes acceptables pour chacune des parties plaignantes auxquelles s'adresse le médiateur: c'est-à-dire, en l'espèce, à l'un et à l'autre groupe de belligérants. Réclamer des anathèmes, si justifiés soient-ils, dans une offre de médiation, équivant à une méprise radicale sur le caractère essentiel d'une médiation diplomatique. Non pas, certes, que le médiateur ait le droit de ne pas tenir le plus grand compte des obligations de la justice, et nous allons constater combien Benoît XV s'en est inspiré loyalement. Néanmoins, il reste parfaitement déraisonnable de vouloir trouver dans une offre de médiation un verdict solennel contre ceux des belligérants qui furent les auteurs responsables de la guerre. Proportion gardée, que l'on prenne pour terme de comparaison, les deux messages du président des Etats-Unis en 1917: et l'on constate la différence essentielle, dans la manière de poser les questions générales, entre les message où le président parle à titre de belligérant et le message où il parlait encore à titre de médiateur. Ce qu'il importe d'examiner est plutôt le caractère concret des solutions proposées. Les conditions énumérées par Benoît XV seraient-elles irrecevables de prime abord, comme négligeant les droits de la justice au profit des empires centraux et pour le plus grand dommage des Alliés? Encore une assertion qui ne résistera guère à un impartial examen. Récapitulons les solutions préconisées dans le message pontifical et comparons-les aux déclarations antérieures, soit des Austro-Allemands, soit des Alliés. De ces textes, que l'on veuille bien rapprocher les propositions de Benoît XV. On verra s'il est exact, honnête et même intelligent de prétendre que le Souverain Pontife soit devenu l'avocat de la paix allemande... Nous regrettons que les commentateurs de la presse quotidienne n'aient généralement pas su discerner que Benoît XV, offrant aux Etats belligérants sa médiation paternelle et pacificatrice, reposent presque toutes sur une regrettable méconnaissance des données essentielles du problème, et sont généralement dépourvues de respect, voire même d'élémentaire justice.

*P. Yves de la BRIERE, S.J.*
—*Les Etudies*, Paris.

## UN REGIMENT BILINGUE AUX ETATS-UNIS

(*La Patrie*)

Pour servir de liaison entre l'armée américaine et les troupes françaises, en France, les autorités militaires américaines ont jugé utile d'organiser un régiment de langue française dont le noyau fut le 1er d'infanterie du New Hampshire, attaché à la 4e division.

Ce régiment franco-américain en formation se trouve campé actuellement à Charlotte, dans la Caroline du Nord; on lui a joint de nombreux officiers et soldats de langue française qui étaient cantonnés dans d'autres camps, dont cent cinquante hommes des régiments de New-York formant la 27e division, cantonnée à Spartensburg, dans la Caroline du Sud. Ces New-Yorkais parlent le français, et cette qualification a suffi pour qu'ils soient incorporés dans le bataillon bilingue d'élite.

Un journal américain de Providence, R.I., après avoir cité ces faits a cette réflexion.

"On ne dit pas si les commandements seront donnés en français. Pourquoi ne pas former maintenant un régiment de langue allemande en prévision de la traversée du Rhin par les Alliés?"

La "Tribune" de Woonsocket n'a pas goûté le ton sarcastique du confrère yankee, et elle n'y va pas par quatre chemins pour le lui dire.

A son tour l'"Etoile" de Lowell, Mass., fait remarquer qu'il se trouve, dans certaines officines de journaux américains, des Anglo-Saxons et des Irlandais qui détestent notre race. Chaque fois qu'ils en ont l'occasion, ces fanatiques, nés au Canada ou en Angleterre, peu importe, nous donnent des coups de griffes. Depuis surtout le commencement de la guerre, toute une campagne de dénigrement et de calomnies a été menée contre les Canadiens-français. "Heureusement pour nous, ajoute l'"Etoile", la conduite des Franco-américains a été parfaite; on n'a rien à leur reprocher, car ils se sont montrés d'aussi sincères patriotes que n'importe quel autre groupe ethnique du pays, s'enrôlant en grand nombre, avec empressement, ou acceptant implicitement la loi de conscription et s'y conformant en conscience."

La "Tribune" de Woonsocket, dit qu'il est sans doute désagréable pour certains individus de constater que nos compatriotes des Etats-Unis parlent purement et clairement le français. "La langue française ajoute-t-elle, a droit de cité aux Etats-Unis depuis que les régiments de Lafayette et de Rochambeau l'ont parlée en aidant Washington à bouter la bureaucratie anglaise hors de notre terre de liberté."

## ASSOCIATION D'EDUCATION DES CANADIENS-FRANCAIS DU MANITOBA

L'arrondissement scolaire de Lorette-Ouest n'a pas encore d'institutrice pour la seconde partie du term scolaire. Les jeunes filles qui voudraient enseigner pourront s'adresser directement à M. Jos. Gregoire, de Lorette, pour s'assurer cette position.

* * *

Plusieurs de ceux auxquels nous nous sommes adressés pour obtenir la statistique paroissiale et scolaire de nos centres français ne nous ont encore domé aucun signe de vie. Nous les prions instamment de nous faire parvenir au plus tôt cette documentation, essentielle à notre oeuvre.

* * *

Les Dames de Ste-Anne de la paroisse de Letellier nous ont adressé, dernièrement, leur contribution. Nous les en remercions sincèrement.

*L.-P. GAGNON*,
Secrétaire de l'Exécutif.

## PLAINTES CONTRE LA JACHERE

Celui-là songe plus avant que les autres qui s'en revient, le soir, à travers les champs où toutes choses lui sont familières: les sentiers, le visage et l'expression de la terre, le nom des habitants et leur longue histoire inconnue. Il n'est point un amateur qui cherche une rime, un étranger séduit par l'apparence toute seule, par la couleur du ciel, des guérets, des moissons ou des toits: il ne sépare point les hommes de leur paysage; il sait la peine qu'il a fallu pour labourer, semer, bâtir, et s'il aperçoit qu'un grand malheur s'est abattu sur cette campagne, sa plainte ne va pas d'abord au pittoresque diminué, elle exprime la douleur de ceux qui vivaient là.

J'ai reçu, à peu de jours d'invalle, trois lettres de trois amis de la terre, qui l'aiment de cette tendresse haute et humaine. Ils sont différents de condition et d'expérience. Le premier est un poète, originaire de cette Campine belge où le vent ne s'accroche à aucune pointe, mais que ceux-là ne peuvent oublier qui comprennent l'étendue et le silence; le second, a travaillé la terre à betteraves à blé que nous avons perdue d'abord, puis reconquise en partie; mon troisième corespondant est une femme de Lorraine.

Voici un fragment du poème du sergent Louis van den Bossche, qui écrit dans les abris bombardés. au bord de la mer du Nord:

"Et je me souviens de la nuit, dans nos campagnes, quand ce n'était pas la guerre.... Dans ma Campine,on entendait les bruits de fin de jour: cahots d'une charette par les ornières et froissement de la charge de paille contre les haies d'épines; meuglements des bestiaux attendant la provende; parfois, une voix brève.

"Alors, la nuit montait de la terre, avec la fumée bleue des toits de chaume et l'acre odeur des tourbes brûlées. Et il n'y avait plus que les aboiements de chiens dans les fermes lointaines. Mais, à ce moment, s'animait une autre vie, silencieuse et douce, car à toutes les fenêtres, clignotaient des lumières d'or. Toute l'ardeur de la bruyère refroidie se réfugiait à ces petits foyers lumineux de la clarté des lampes, des récits d'aïeules et des prières d'enfants...

"Ici, c'est encore la plaine, plus austère peut-être et plus tragique, avec, au bord des chemins, a fuite échevelée de ses peupliers tordus par le vent du large. Mais, lorsque le soleil a sombré dans la mer, parmi le chaos des nuages incendiés, et que le soir monte avec la buée grise des carreaux, plus rien ne vit dans cette campagne, morte sous son linceul de nuit. Car aux vitres des fermes ne scintillent plus les lumières amies, et la plaine uniformément sombre en devient plus froide, plus déserte et plus triste.

"Et l'on rêve, pendant les marches dans la boue et l'obscurité des routes, et l'on regrette la source de ces points lumineux.

"Elles sont là pourtant, les lampes des veillées. On les sait là; mais soigneusement masquées...

"Aujourd'hui, les chambres sont closes et les lumières voilées, parce que la nuit est hostile, et qu'on a peur.

"Dehors, c'est la plaine tragique, toute noire, blafarde seulement de la clarté glaciale des fusées intermittentes."

"Et je me souviens de la nuit dans nos campagnes, quand ce n'était pas la guerre."

L'autre, un Français de l'Ooise, des environs de Lassigny, se souvient qu'il a travaillé ce sol reconquis, où il campe à présent. Il ne peut supporter la vue de ces friches; le chardon succédant aux bonnes racines de graminées ou de légumineuses qui n'ont cessé d'occuper l'humus depuis peut-être deux mille ans, fait "mal au coeur" à ce terrien, qui sait fort bien que le charbon c'est la barbarie, l'herbe inutile et ennemie, la mauvaise graine envahissante, qui s'échappe et qui vole, pendue à des millions de petits aéroplanes.

"Spectacle lamentable! écrit-il. Les champs ne sont pas trop abîmés par les obus; quelques tranchées seraient vite comblées; mais, aussi loin que je peux regarder, des chardons, du chiendent, des orties. Cela me fait tant de mal au coeur que je ferme les yeux, quelquefois, pour ne pas voir, en un pareil état, les terres que j'ai travaillées avec mon père, avec mon frère et mes soeurs. Songez! Songez! plusieurs milliers d'hectares, redevenus nôtres en mars dernier, et qui n'ont pas été labourés en octobre; qu'on pourrait ensemencer encore, car l'automne est clément!... Dites-le vite: je suis sûr que le froment, cette année 1917, a bonne envie de pousser pour nous, mais il n'y a qu'une quinzaine d'hommes qui soient revenus dans la commune, et ils n'ont que vingt chevaux, et pas toujours de charrue."

Ainsi le premier a crié la plainte des terres que la guerre tient encore sous la terreur; le second a dit la tristesse des terres cependant retrouvées, qui n'ont plus peur, mais qui ne travaillent point encore pour le pain. Celle qui m'écrit la troisième lettre a déjà vu la jachère qui commençait de reculer. C'est une femme de la terre vouée aux douleurs, de cette Lorraine qui a connu tant de fois, au cours des temps, l'invasion, le pillage, l'incendie et l'exil, qui s'est si bien défendue, qui a mis ensuite tant d'obstination à rebâtir sa maison, à reprendre son labour, à replanter ses vergers, qu'elle a transmis à ses enfants un air de gravité. Je connais peu de douleurs ausi grandes que celles qu'elle expose, peu d'espérance aussi forte: et c'est pourquoi sa lettre doit être citée la dernière, comme une conclusion et une parole qui demeure.

"La mère est ma cousine germaine. Elle s'est mariée à vingt ans; elle a eu dix enfants; avant la guerre, grands et petits cultivaient leur domaine, et vivaient sur le leur, comme on dit dans notre Lorraine. Oh! comme la guerre les a dispersés en un moment! Tous, toutes emmenés par elle, les uns dans les armées, les autres, surpris par le premier choc, en Allemagne, ou s'échappant à grand'peine et vivant çà et là, de la vie des réfugies, qui est dure.

"Je ne vous décris point la vie de chacun d'eux; j'indique seulement ce que je sais de quelques-uns. Comme la mère était vieille, les Boches l'ont rapatriée enfin, et, avec elle, ils ont laissé partir—je pense que le roi d'Espagne avait intercédé—une bru, une fille et des petits enfants. Quand il a fallu rentrer dans la maison, et dans les champs, que nos soldats avaient repris à l'ennemi, c'étaient des bras bien faibles pour un pareil ouvrage. Ils sont là cependant, les petits; ils ont recommencé de cultiver, quêtant une pelle, une pioche, boisseau de blé, une vache donnée à crédit, faisant assez d'ouvrage pour gagner la nourriture, bien moins cependant que deux hommes dans la force. Mais écoutez le reste! Jean, l'aîné, retiré du front, travaille dans une usine, à peu près au milieu de la France, et il a six enfants. Georges se bat avec les camarades, en Artois. Louis, prisonnier, a sa femme près de la mère. Sigismond, prisonnier civil, emmené on ne sait où, ne peut donner de ses nouvelles que par l'intermédiaire de son frère prisonnier de guerre. Louise a été tuée, dans la cave de la maison, par le premier obus qui tombait là, au début de la guerre. Une autre, institutrice libre, qui avait fait, la nuit, bien des kilomètres à pied pour rejoindre les siens, a été tuée, comme elle arrivait, dans la même cave, au refuge, croyait-elle.

"Eh bien! la mère, qui a les plus hauts sentiments, ne pleure jamais devant le monde. Elle dit: "Nous finirons par tout remettre en culture, et mes prisonniers ne diront pas que nous avons laissé périr le pauvre bien. Alors, moi, j'irai chercher Jean dans son usine, et je l'aiderai à ramener ses enfants. J'aurai du temps, quand il sera rentré, pour aller prier sur les tombes."

*RENE BAZIN,*
*de l'Académie française.*



## LEON BLOY

On ne peut laisser pourtant cette étrange figure, frénétique et naïve, disparaître de l'Actualité sans lui adresser un mot d'adieu. Je ne m'y suis pas hâté, avant peine à me défendre, je l'avoue, de quelques préventions contre Léon Bloy.

Comme écrivain, ce qu'on dit de son talent (et même de son génie!) est manifestement exagéré. Comme penseur, c'était un anarchiste, et de la sorte la plus brutale. Et, par sur croît, un anarchiste catholique, ce qui semble la perfection de l'absurdité.

Certes, il eut du talent, de l'invention verbale, le don, souvent, de l'invective pittoresque, au milieu d'un langage grossier, mais rien par delà. Quand on le compare à Louis Veuillot, comme on vient de le faire beaucoup, et même pour le préférer, cet "Entrepreneur de démolitions", tous ceux qui ont mesuré l'oeuvre de Veuillot hausseront les épaules. Il n'y a qu'à voir, d'ailleurs, de quel côté de la presse sont venus les plus grands éloges pour comprendre ce que l'on goûte chez ce pamplétaire virulent.

Léon Bloy n'était pas modeste. Il a écrit quelque part: "Il serait inouï que j'exprimasse à propos de n'importe qui les idées salopes de tout le monde." Et c'est pourquoi il exprimait à propos de lui-même cette idée, qu'il était l'un des premiers cerveaux de France.

Il était anarchiste. L'anarchiste se dit: "Je serai roi": c'est là son anarchisme. (Ainsi pourrait-on rajeunir une pensée de Lamennais.) Et c'est pour affirmer sa royauté qu'il démolit et fait tout sauter autour de lui, par la dynamite, la parole ou la plume.

Le pauvre homme—car sa vie était besogneuse et triste—se promenait souvent, il y a quelques années, sur les quais de la Seine; et sans doute l'y accompagnait cette pensée qu'Hello soufflait à l'oreille du jeune Henry Lasserre, à la veille de l'Exposition de 1867, en lui montrant les Tuileries brillantes:

— On se demande ce qu'attend le feu du ciel!

Fut-il un croyant sincère? Ce qu'on dit permet de le croire, et ce qu'il a écrit lui-même de sa vie religieuse, de ses communions fréquentes, oblige à n'en pas douter. Mais il est manifeste que ce catholique, qui parla des prêtres, du Vatican, de l'Eglise avec de si vertes invectives, est un catholique d'un genre. Il ne se cachait pas, du reste, d'apporter jusque dans le sanctuaire des sentiments de révolte: "Fils obéissant de l'Eglise, je suis néanmoins en communion d'impatience avec tous les révoltés, tous les déçus, tous les inexaucés, tous les damnés de ce monde."

Aussi les malheurs des riches et des prétendus heureux du monde lui inspiraient-ils une espèce de joie farouche, comme en témoignent ces lignes, écrites après l'incendie du Bazar de la Charité:

A la lecture des premières nouvelles de cet événement épouvantable, j'ai eu la sensation nette et délicieuse d'un poids immense dont on aurait délivré mon coeur. Le petit nombre des victimes, il est vrai, limitait ma joie.

Hâtons-nous de dire qu'il voulait exprimer la joie de voir Dieu se manifester par des châtiments, pour l'édification et le bien de l'humanité, la leçon des victimes nécessaires et de l'efficacité de leur sens. La phrase n'en paraît pas moins d'une brutalité abominable. Le P. Olivier a dit là-dessus, à Notre-Dame, tout ce qu'il était possible de dire.

Espérons que l'âme irritée, exigeante et malgré tout généreuse de Léon Bloy aura trouvé, au seul tribunal où toutes les intentions et tous les mérites sont exactement pesés, l'apaisement que ne lui donna pas la vie.

*George MALET.*
*—L'Univers.*



### Demande d'application pour divorce

Avis est par la présente donné que Mary Clay Ewart, de la Cité de Winnipeg, dans la Province de Manitoba fera application au Parlement du Canada a sa prochaine session d'un acte de divorce avec son mari, Allan Campbell Ewart, de la Cité de Winnipeg, avocat, pour adultère et désertion.

Daté à Winnipeg, dans la province de Manitoba, le 11ème jour de décembre A.D. 1917.

MARY CLAY EWART,
Par Hough, Campbell et Ferguson.
6-15 Son avocat.

## LEGENDE

Un bon prêtre était occupé à entendre les confessions de ses paroissiens. Au milieu de ces graves fonctions il vit entrer dans l'église et semêler aux fidèles un robuste inconnu, à la figure sombre, qui évidemment venait de loin; car il ressemblait en rien aux chrétiens de la contrée. Cet inconnu ne se mit pas à genoux; il se tint debout fièrement, pendant plus d'une heure, semblant attendre son tour. Son regard perçant faisait baisser les yeux à tous les pénitents; la sorte de satisfaction orgueilleuse qui animait son visage, lorsqu'un des assistants s'avançait vers le prêtre, faisait place à tous les signes de la stupéfaction, quand il voyait le pénitent se lever absous. Le prêtre était intrigué... Mais il appliquait son attention aux devoirs de son ministère auguste.

Quand tous les paroissiens furent confessés, l'étranger fit quelques pas raides et se trouva devant le curé, qui, à son poste, semblait l'attendre.

—Vous voulez vous confesser mon frère? dit-il.—Oui, répondit l'inconnu d'une voix rauque.—En ce cas, mettez-vous à genoux.

L'inconnu fit un mouvement qui contracta singulièrement ses traits et répondit:—C'est ce que j'ai jamais pu faire.

Et en disant ces mots, ses paroles avaient quelque chose du sifrement d'un serpent. Le curé, pensant qu'une infirmité empêchait ce pauvre homme de s'agenouiller, le pria seulement de se courber un peu le visage vers le grillage et de dire son Confiteor.— Impossible, dit encore le pénitent, je ne le sais pas.— Qui êtes-vous donc?— Ce que vous voyez.— Votre nom? Mettez que je n'en ai point.— Votre pays?— Vous ne pouvez pas le connaître; le soleil ne l'éclaire pas.

Le bon curé se demandait si ce n'était pas là un de ces êtres qui habitent le voisinage du pôle nord, un Lapon ou un Esquimau; il savait que ces pays redoutés étaient plonglés dans les ténèbres matérielles et aussi dans les ténèbres spirituelles. Il se sentit ému de compassion, et il savourait d'avance le bonheur de sauver une âme rachetée du sang de Jésus-Christ.

Cependant, un nuage mystérieux obscurcissait son esprit, car il ne songea à lui demander ni s'il était baptisé, ni s'il était catholique. Peut-être aussi comprenait-il que ces questions étaient inutiles à un homme, qui disait n'avoir pas de nom et qui ne savait pas son Confiteor. Il se mit donc à l'interroger sur les sept péchés capitaux, avant d'entamer l'examen des offenses qui s'attaquent aux comandements de Dieu. L'inconnu avoua des péchés si énormes, tant d'homicides, tant de brigandanges, tant d'impuretés, tant de crimes monstrueux enfin, que le prêtre, saisi d'effroi, à l'idée d'une conscience si chargée, s'écria:

—Mais, mon pauvre frère quand vous auriez vécu mille ans, si votre confession est sincère, vous auriez eu à peine le temps de commettre toutes ces abominations.—Aussi j'ai vécu plus de mille ans, répondit l'inconnu; et je ne vous ai pas déposé encore la moitié du fardeau qui me pèse.— Alors, qui êtes-vous donc? reprit encore le prêtre, épouvanté.— Hélas! répliqua le pénitent, je suis un misérable, je suis un de ces anges qui sont tombés avec Lucifer.

Le prêtre recula de terreur— Et quel fruit espériez-vous de la confession? dit-il.— Un très grand. J'ai remarqué que tous ceux qui allaient à vous, pliaient, la plupart, sous le poids de divers péchés. J'ai vu passer des péchés honteux, et, malgré leur énormité, quand vous les aviez absous, je voyais ces péchés disparaître, les âmes des confessés remises en grâce, et toutes ces bonnes gens en état de posséder l'éternité bienheureuse, après quelque peu de purgatoire. L'espoir de participer à leur bonheur m'a séduit et j'ai voulu faire comme eux.

Le bon prêtre, bien surpris, garda quelques instants le silence— Dieu pardonne au repentir et à l'humilité, dit-il; en nous donnant le pouvoir de lier, Dieu n'a exclu personne. Sur une parole d'humble contrition, le Maître a pardonné au bandit crucifié à ses côtés. Eh bien! votre démarche est une faveur que Dieu vous fait. Mais l'absolution, que vous cherchez, n'a de valeur que moyennant la pénitence aceptée. Si vous voulez remplir fidèlement celle que je vais vous imposer, toutes vos fautes pourront sans doute vous être remises.

—Ah! je suis prêt, répondit le démon; et pour vous prouver que rien ne me paraîtra trop dur, je vous citerai ce que répondit dernièrement, dans ce diocèse même, une de mes compagnons d'exil à un exerciste qui lui demandait, s'il ne regrettait pas son ancien état de gloire.— Qu'on imagine pour moi toutes les plus affreuses tortures; qu'on élève de la terre au ciel une colonne de fer et de feu, armée de lames tranchantes de tous ses côtés; qu'on me donne un corps de chair; qu'on me tire ensuite du haut en bas de cette colonne jusqu'au jugement dernier; je me soumets à ce supplice pour regagner le ciel que j'ai perdu. J'accepte aussi cette pénitence, et pis encore, s'il faut, pour regagner le ciel.

Le curé, très ému et très édifié, se dit alors: A un tel repentir il faut oppose la miséricorde.— Mon frère, reprit-il, Dieu est plein de bonté. Je ne vous imposerai pas les affreuses expiations que vous êtes disposé à subir. Votre bonne volonté vous justifie, si elle est sincère. Vous n'aurez donc qu'une pénitence très douce. Pendant un an, vous vous prosternerez trois fois chaque jous vers l'orient, et vous direz: "Mon Créateur et mon Dieu" je suis un misérable, je me repens de vous avoir offensé; pardonnez-moi, mon Dieu! Vierge Marie, priez pour moi!"

Le demon resta muet.— Eh bien? reprit le bon curé.— Eh bien! dit le diable, en relevant bien haut la tête, l'humilité est un châtiment que je n'accepte pas. Et il s'en alla...

## AU CLUB "LE CANADA"

La partie de cartes de vendredi dernier a démontré une fois de plus que le Club "Le Canada" est le rendez-vous favori des personnes de langue française, l'assistance était plus nombreuse qu'à la partie précédente, présage excellent pour les parties future... Il me fait plaisir de répéter quelques remarques, prises au hasard, que fit Monsieur R. Zanettin, président du comité des jeux, au cours de la soirée, le Club "Le Canada" dit-il, a besoin de l'encouragement de tous, il recommanda aux personnes présentes d'inviter, leurs amis et les amis de leurs amis à visiter le club plus fréquemment, spécialement aux parties de cartes du vendredi et aux soirées littéraires et musicales de chaque mois.

Après la partie de cartes, Mlle Desroches, professeur de piano bien connue, nous fit de l'excellente musique qui fut appréciée et fort goûtée par les personnes présentes.

N'oubliez pas la partie de cartes de vendredi prochain, le 25 courant. L'Orchestre Rignold sera présent.

* * *

Programme de la soirée musicale et litteraire Club "Le Canada" 27 janvier 1918, dimanche à 8h. 30 p.m.:1, Discours du Président; 2, "Un moyen de gagner la guerre"; causerie par Monsieur le Professeur Villeneuve du collège d'Agriculture; 3, Monsieur E. Beaudry, solo de chant; 4, Mlle Ernestine Couture, sol de violon; 5, Mlle Genthon, solo de chant; 6, Mlle Dostert, solo de piano; 7 "Un mariage au tééphone" comédie en un acte. Edouard de chevrefeuille .. ................M. H. LeFranc Rissolet, notaire .... R. Zanettin.

Programme arrangé par M. Rodolphe Zanettin, président du comité des arts et littérature.

—*Communiqué.*





**LOI CONCERNANT LES HOMESTEADS DANS L'OUEST**

Toute pesonne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de 18 ans, qui au commencement de cette guerre était et est depuis demeuré sujet britannique ou d'une puissance alliée ou neutre, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Aberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais non à une sous-agence, à certaines conditions. Devoir: Un séjour de six mois sur ce terrain et sa mise en culture chaque année au cours de trois ans.

Dans certains districts un colon peut se procurer par préemption un quart de section contigu. Prix: $3.00 de l'acre. Devoir: Résidence de six mois chacune des trois années suivant l'obtention de la patente et mise en culture de 50 acres supplémentaires. On eut, moyennant certaines conditions, obtenir une patente de préemption aussi rapidement qu'une patente de homestead.

Un colon ayant obtenu sa patente de homestead et ne pouvant obtenir une préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3 l'acre. Devra y résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Moyennant certaines conditions ceux qui détiendront une entrée pourront faire compter comme temps de résidence leur temps de travail sur la ferme en 1917.

Quand sera annoncé un jour d'entrée de terres du Dominion, les soldats qui auront fait du service outremer et qui auront été honorablement licenciés jouiront d'un jour de priorité pour faire leur entrée à l'agence locale (non pas à la sous-agence).

Ils devront présenter leur certificat de congé définitif.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette réclame ne sera pas payée.

## Chez Nous et autour de Nous

A l'école de King George la commission scolaire y a installé un poêle électrique pour réchauffer le diner des enfants d'école.

M. Pierre Gosselin à l'hôpital de Saint-Boniface depuis la semaine dernière va de mieux en mieux.

Séance régulière du conseil de ville lundi prochain.

La législature provinciale est en session depuis jeudi drnier.

Les excursions par le Canadian Northern Railway qui devaient avoir lieu en février prochain aux côtes du Pacific ont été contremandées par ordre du gouvernement, afin de furnir assez de chars pour le transport du freight.

M. Alex Bourbeau ancien chef des messagers aux bâtisses de parlément est décédé mercredi dernier à Winnipeg à l'âge de 67 ans. Nos sympathies sincères à la famille éprouvée.

M. le Docteur Demers de Ste-Anne a eu un accident vendredi dernier en passant près d'une machine à gasoline pour scier le bois, il a tombé et en voulant se garantir il a mis la main droite sur la scie et il s'est fait couper la main.

Durant l'année 1917, il y a eu à la cathédrale 245 baptêmes, 71 mariages et 96 sepulture. — *Les Cloches de Saint-Boniface.*

Le Rév. Père A. Bernier, chancelier et procureur du diocèse de l'Alberta était à Saint-Boniface la semaine dernière en visite chez sa mère Madame T. A. Bernier.

L'assemblée annuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste à eu lieu dimanche dernier pour l'élection de ses officiers pour l'année 1918: Président, Dr. F. Lachance; premier vice-président, J. A. Marion; second vice-président, Alevandre Bernier; secrétaire, J. A. Z. Bertrand; secrétaire correspondent, C. W. Raymond; trésorier, Albert Manny; assistant trésorier, Joseph Vermander; gerants, J. A. Charette et H. Auger; exécutive, M. le juge J. Prendergast, M. le juge Prud'homme, Victor Mager, Alexandre LaRivière, Maire H. Béliveau, A. Cusson, Dr. N. A. Laurendeau, J. A. Papineau. J. A. Beaupré et Noël Bernier.

A la réunion d'hier soir des membres de la Société des Artisans Canadien-français, les mêmes officiers de l'année dernière ont été élu pour 1918. L'installation des officiers aura lieu le deuxième mardi de février, des avis seront envoyées aux membres.

M. le magistrat H. Royal est de retour d'un voyage à Ottawa et Montréal.

### FORESTIERS CATHOLIQUES

A la dernière assemblée régulière de la Cour Taché No. 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, la résolution suivante a été passée: proposé par le Frère George L'Eveque, secondé par le Frère Jos. D. Patry, que la cour, ayant appris avec regret la mort du Frère Joseph Philias Proulx, offre à Madame Proulx et aux parents du Frère défunt ses plus sincères condoléances dans la grande perte qu'ils viennent de subir; qu'un vote de condoléances soit aussi offert au Frère Emile Letienne qui vient d'apprendre la mort de son père; que la cour offre également ses sympathies au Frère C. C. Bernier qui vient aussi recevoir la nouvelle de la mort de son frère, que copie de cette résolution soit envoyée à Mme Vve Proulx et aux familles des Frères éprouvés, ainsi qu'à la presse pour publication, adopté à l'humanité.

*George L'EVEQUE.*
Sec.-Archiviste

## Coup d'oeil rétrospectif sur les responsabilités

Au moment, où par suite de l'écroulement du front oriental et du recul italien, il faut reconnaître que les perspectives de paix envisagés un moment se sont éloignés, nous avons voulu trouver, un réconfort dans une étude renouvelée des responsabilités de la guerre. L'évidence de la responsabilité des empires centraux, surtout de l'Allemagne, a confirmé notre conviction que nous sommes effectivement, dans cette lutte mondiale, les champions de la justice et du droit. Rien n'est aussi puissant que cette assurance raisonnée pour décider tous les Français aux sacrifices nécessaires quels qu'ils soient.

Pour cette étude, nous nous sommes particulièrement servi du volume le Crime, par l'auteur de J'accuse.

Les documents de la période fatale des derniers jours de juillet 1914 montrent—notons-le d'abord—que l'Entente a nettement fait le possible pour maintenir la paix. Il suffit de rappeler la proposition d'une conférence internationale de sir Grey, les formules transactionnelles proposées par Grey (Angleterre) et Sazonow (Russie), le conseil de Cambon (France) de réunir une Commission d'enquête internationale, enfin la proposition du tsar de soumettre le conflit Austro-serbe à la Cour d'arbitrage de La Haye. Le Kaiser a manoeuvré, l'histoire le prouve, de façon à faire échouer toutes ces tentatives pacifiques. Son parti était pris.

Pour la France en particulier, un fait domine toute disposition possible, c'est l'ordre invraisemblable donné sur la sommation de Jaurès, de reculer de dix kilomètres sur toute la frontière. Recul qui a eu pour conséquence l'abandon à l'ennemi de ce bassin de Briey, sans lequel les Allemands eux-mêmes avouent qu'ils n'auraient pu continuer la guerre, faute de minerai de fer. Cet abandon fut un crime, un malheur incommensurable. Jamais on ne le blâmera assez. Il prouvera du moins, devant les siècles stupéfaits de cette naïveté, que le gouvernement français était partisan décidé des mesures de paix.

Pous ne conserver aucun doute, étudions maintenant successivement le cas de la Serbie, de l'Angleterre et de la Russie.

L'histoire élucidera plus tard ce qui concerne l'assassinat du prince héritier d'Autriche qui déchaîna le conflit.

Mais quant à la responsabilité directe de la guerre, ainsi que le dit très justement l'auteur de J'accuse, tout homme raisonnable peut juxtaposer en face l'un de l'autre les textes de l'ultimatum autrichien et de la réponse de la Serbie. Il verra que le gouvernement autrichien dans les numéros 5 et 6 de son ultimatum, imposait des conditions destructives de la souveraineté serbe. Il verra, d'autre part, que la réponse serbe, à regret assurément, mais d'une façon très nette, représentait une soumission aussi complète qu'il était possible de la faire sans renoncer à l'indépendance de la Serbie.

Epouvantée du fléau qui se dressant devant elle et cédant à la pression de l'Entente, la Serbie a cerainement répondu de manière à permettre une facile solution du conflit. Les empires centraux ne l'ont pas voulue.

La diplomatie allemande a déployé toute son habilité pour chercher à établir que, sous des apparences pacifiques, l'Angleterre fut effectivement cause de l'extension européenne de la guerre. L'étude impartiale des documents prouve irréfragablement le contraire.

Sir Edward Grey, voyant l'orage s'aggraver, proposa une conférence des quatre puissances non directement intéressées pour chercher une solution conciliatrice et empêcher le fléau de se déchaîner. L'idée de cette conférence "traversa comme un fil rouge toutes les négociations diplomatiques du 24 juillet au 1er août". Aussi longtemps que l'Autriche et la Russie n'avaient pas mobilisé l'une contre l'autre, c'est-à-dire jusqu'au 27 juillet, l'Allemagne déclarait qu'il n'y avait pas matière à conférence. Le 29, elle déclara qu'il était trop tard pour causer de cette proposition.

Mais le 28 juillet rien n'empêchait cette négociation! Pourquoi s'est-elle dérobée ce jour-là? Et pourquoi du 24 juillet au 1er août, n'a-t-elle jamais suggéré une forme sous laquelle cette conférence pût être agréée par elle? C'est qu'elle ne la voulait pas. Répétons-le, son parti était pris.

Lorsque les événements se furent précipités et que l'Allemagne eut déclaré la guerre à la France, elle fit tout ce qui était en son pouvoir pour empêcher l'Angleterre de se joindre à la France et à la Russie. Notre alliée maintint jusqu'à la dernière heure son attitude expectante. La France la pressait de renoncer à la neutralité et de venir à l'Entente. L'Allemagne de son côté, multipliait les prières et les promesses pour obtenir une affirmation définitive de la neutralité britannique. Vains efforts des deux côtés. Sir Edward Grey se contentait de répondre et de faire répondre qu'il tenait à rester libre. Mais il déclarait formellement que la violation de neutralité belge provoquerait un mouvement si violent dans l'opinion publique anglaise qu'il était à prévoir que le gouvernement serait contraint à la guerre. Si l'Allemagne, à cette heure, s'était formellement engagée à respecter la neutralité belge, l'Angleterre serait restée neutre. Mais le kaiser ne pouvait prendre cet engagement puisque toute sa mobilisation en cours reposait précisément sur cette violation, grâce à laquelle il comptait être à Paris et nous vaincre en vingt jours. Le 4 août au soir, l'Angleterre était encore absolument libre: en France, on était dans une anxiété douloureuse sur ce qu'elle ferait. C'est parce que le kaiser a traité la convention internationale protectrice de la neutralité belge comme un "chiffon de papier", selon l'aveu de son chancelier à l'ambassadeur britannique, que l'Angleterre est entrée dans le conflit. La culpabilité allemande apparait là encore, indeniable.

Si enfin, nous abordons la question de la conduite de la Russie, nous voyons Sazonow, avant et après le 29 juillet, jusqu'à la déclaration de guerre, le 1er août aprèsmidi, tout faire pour maintenir la cord. Il propose lui-même de soudifférentes de conciliation. Il accepte la proposition de conférence de sir Grey. Il recherche les pourpalrs directs avec Vienne, en vue d'un accard. Il propose lui-même de soumettre toute l'affaire au tribunal de La Haye. Come celle de la France et de l'Angleterre, l'attitude de la Russie a été nettement pacifique, jusqu'à l'heure où l'Allemagne obligera successivement les alliés à recourir aux armes.

Nos lecteurs penseront sans doute comme nous qu'il était utile de refaire cette étude en compagnie d'un guide sûr.

Non, ce n'est pas l'Entente qui a la responsabilité du déclanchement du cataleysme. L'Autriche elle-même, au dernier moment, parut se prêter à une négociation qui aurait pu tout sauver. Le coupable, c'est le kaiser.

Il voulait établir l'hégémonie de l'Allemagne sur l'Europe et sur le monde. La violation de la neutralité belge lui parut un moyen assuré d'écraser la France, pour se retourner aussitôt contre la Russie, l'éraser à son tour et dicter la paix germanique.

En nous opposant tous à ses desseins, nous avons pris la défense de la justice et du droit.

Cette conviction étudiée redouble en nous la confiance que nous atteindrons le noble but poursuivi: et tel était le péril que courait le monde, que l'enjeu vaut certainemnet le prix qu'il coûtera, malgré son énormité. La justice et le droit son au-dessus de tout.

FRANC.

*—La Croix.*

## JERUSALEM !

Une fois de plus, au cours de sa glorieuse histoire, Notre-Dame de Paris a senti battre le coeur de la France. Hier, à l'appel du cardinal Amette, une foule immense est venue chanter le *Te Deum* sous ces voûtes qui ont toujours fait écho aux deuils, aux espérances et aux triomphes de la France.

Grandiose a été cette manifestation où la France et l'Eglise profondément unies, comme elle le furent au cours de tant de siècles, venaient remercier Dieu d'avoir fait flotter le drapeau de la Croix sur la cité sainte de Jérusalem. En un discours où les pensées les plus délicates s'unissaient aux plus nobles aspirations religieuses et nationales, le cardinal archevêque a tenu à préciser lui-même la signification de cette cérémonie.

Elle glorifiait la Jérusalem terrestre qui est pour nous le lieu le plus saint de la terre. Par une heureuse inspiration, avant d'entonner *Te Deum*, on a chanté l'un de nos plus beaux psaumes, celui qui invite Jérusalem à louer Dieu en reconnaissance des bienfaits dont il l'a comblée. Et tandis que retentissaient les magnifiques versets du *Lauda Jerusalem Dominum*, nous évoquions l'antique Salem, choisie par iDeu pour devenir la ville du peuple élu, la dépositaire de l'Arche sainte, déposé dans le temple de Salomon. L'Ancien Testament semblait revivre pour célébrer avec nous la libération de la patrie des patriarches, des rois et des prophètes, ancêtres et précurseurs de Christ.

Puis ont retenti, soulignés par la voix majesteuse de l'orgue, chantés par des miliers de chrétiens les versets du *Te Deum*, remerciant Dieu d'avoir permis enfin la libération de la ville, unique au monde, qui fut la patrie terrestre d'un Dieu, le berceau de la Vérité et le théâtre de la Rédemption. Le Cénacle, le Calvaire, le Saint-Sépulcre, le mont des Oliviers! Y a-t-il au monde de lieux plus sacrés que ceux où un Dieu fait Homme s'est donné à l'humanité tout entière pour la libérer, la sauver, l'instruire, l'élever jusqu'à lui en se donnant à elle? Quelle était notre tristesse quand l'infidèle montait la garde devant ces lieux bénis, et combien grande est notre joie depuis que le christianisme en a repris possession, par les armes de l'Entente!

* * *

Et il nous semblait qu'invisibles mais présents, venaient prendre part à cette grande cérémonie d'actions de grâces tous les chrétiens, tous les Français qui, au cours des siècles, ont appelé de leurs voeux, comme les captifs de Babylone, la libération de la Ville Sainte. Oui, ils étaient là, ces croisés qui derrière les bannières de Godefroid de Bouillon, sont entrés, pour la première fois, aux Lieux Saints y relevant la Croix bénie à la place du croissant usurpateur, au cri de Dieu le veut! Et avec eux, tous ceux qui, à travers lessiècles épiques des Croisades, ont passé les mers: rois tout puissants comme Louis VIII, Philippe-Auguste, Richard Coeur de Lion et saint Louis, frappant l'Islam où ils le sentaient le plus vulnérable, à Jérusalem, à Saint-Jean d'Arc, en Egypte, à Tunis, fière chevalerie se groupant autour des illustres familles de France pour accomplir sur les terres orientales les gestes de Dieu par les Francs, bourgeois, manants et serfs qu'avaient soulevés les prédications enflammées de Pierre l'Ermite et du curé de Neuilly!

Ils se réjouissent eux aussi avec nous, car leur labeur n'a pas été inutile. Ce n'est pas en vain qu'abattus par les privations et les fièvres, ils ont blanchi de leurs ossements les déserts de l'Asie Mineure et de la Syrie, et que saint Louis est mort à Tunis sur son lit de cendre, en priant pour Jérusalem et pour la France. Ecarté à jamais, par les Croisades de la chrétienté qu'il prétendait subjuguer, l'Islam a été frappé dans ses forces vives par l'expédition pontificale de Lépante, aujourd'hui c'est presque sans combat, qu'il rend à la chrétienté la Ville Sainte, ladis si jalousement disputée.

Notre-Dame de Paris était qualifiée plus que toute autre église pour célébrer cette victoire chrétienne. N'est-ce pas à son image qu'ont été construites la plupart de ces églises gothiques dont les croisés avaient orné comme d'une magnifique parure venue d'outre-mer la Palestine momentanément reconquise? N'est-ce pas de ses parvis que partaient souvent rois, princes et modestes chevaliers, après avoir fait bénir leur épée et leur bourdon dans le sanctuaire? N'est-ce pas dans son enceinte que venaient retenir en supplications en actions de grâces, les échos des hauts faits, tristes ou glorieux, qui se déroulaient là-bas, dans cette Terre Promise, qu'il fallait arracher à l'infidèle, comme Israel l'avait enlevée aux fils de Chanaan?

Tous ces souvenirs se pressaient dans mon âme et donnaient au chant du *Te Deum* un accent épique et un retentissement sept fois séculaire!

* * *

Pourquoi faut-il qu'à une cérémonie qui rattachait si intimement les gloires du présent à celles du passé et évoquait le patrimoine de gloire que la France s'est acquis en un pays où "France et chrétien" sont synonymes, les chefs officiels de la France moderne n'aient été présents que *par de vagues représentants?* Sans doute nos députés et nos sénateurs catholiques de la Ville de Paris, étaient là, et, avec eux, l'âme du pays. Mais où étaient les héritiers de Phillippe-Auguste et de saint Louis, j'entends ceux qui gouvernent à leur place, la nation "très chrétienne"? Ils nous parlent parfois, dans leurs discours, de l'unité de notre patrie à travers les siècles, de l'étroite solidarité qui unit les générations présentes à celles des siècles passés, et les efforts des unes à ceux des autres; et ils ont raison. Mais n'était-ce pale jour, hier, d'affirmer cette solidarité en venant officiellement, en personne, dans notre basilique nationale offrir aux croisés des siècles passés l'hommage reconnaissant des vainqueurs d'aujourd'hui? Sans doute! Mais il aurait fallu s'incliner devant la force toute-puissante qui a fait la bravoure de Godefroy de Bouillon et de saint Louis, et cela c'est bien difficile à des gens qui se séparent eux-mêmes obstinément des traditions les plus pures de la France... "de toute l'étendue de la question religieuse"!

*Jean GUIRAUD.*

*—La Croix.*




## D'OU ES-TU?

"C'est le soir...

"Le soleil se couche dans l'or et la pourpre; l'oiseau met la tête sous son aile; le papillon s'endort dans le calice d'une rose; le rossignol chante sur une branche sa prière du soir... Tout est harmonieux et beauté, poésie et lumière...

"Où est l'homme... ?

"L'homme... ? Il est là, au fond de ce fossé... cuvant son vin avec des paroles ignobles."

C'est ainsi—je cite de mémoire—qu'un curé de campagne, l'abbé Roux, décrivait un soir de printemps sur sa paroisse...

— Tous les paysages sont beaux, c'est l'homme qui les gâte!... me disait un autre curé.

Pensées tristes, qui me revenaient à l'esprit l'autre jour en voyant, moi aussi, se découper dans le ciel la silhouette élégante d'une église de village, et monter les fumées bleues des chaumières vers le bleu infini du ciel.

* * *

Dans ce village, l'église, toujours vide, est devenue verte d'humidité.

L'herbe pousse dans le cimetière abandonné.

Assis sur sa porte, le paysan sceptique, fume sa pipe dans l'indifférence la plus absolue.

Les vieux... ? de pauvres gens qui ne connaissaient même pas les superhosphates!...

Le passé...? De l'obscurantisme, où l'on croyait à un nommé Dieu..."

Le curé..? un reste des temps préhistoriques... ceux d'avant 93.

Aujourd'hui lui paysan, est le roi du jour. Il a le sac, du fumier "premier jus" des pommes de terre, des haricots, et un cochon!

Il sait tout... Il a son certificat d'études!

Il ne commande pas encore au soleil et à la pluie, mais cela viendra...

Lui !..

* * *

Etrange renversement des choses.

Il y a trente ans, tel curé-doyen n'osait pas venir à Paris de peur d'y être insulté.

Aujourd'hui il risquerait d'y être salué.

Jadis, les églises, de campagne était l'édification des Parisiens.

Aujourd'hui, les églises sont bondées, les paroisses sont archivivantes, les prêtres succombent de travail, mais... c'est à Paris!

Curé de cette ville et curé de campagne, je reçois régulièrement, chaque semaine, cette douche chaude et froide.

Chaque lundi soir, je quitte la vie intense, trépidante, les mains tendues, les coups de sonnette incessants, et je passe par un pays important où trois personnes vont à la messe... Pas quatre... trois! Et, la semaine dernière, le père Bouchu—oh! pas un méchant homme—dit en me croisant:

— Tiens... on fait donc encore des curés!...

Or, ce pays, je l'ai vu fervent, il y a une vingtaine d'années.

J'y ai connu le paysan, prêtre de la terre, bon pour ses bêtes, fin cultivateur aimant son église, y chantant messe et vêpres.

Aujourd'hui, c'est fini.

* * *

Que de fois j'ai rêvé devant cette situation si menaçante des campagnes, et qui va s'aggravant de jour en jour.

La cause.. ? La théorie des cercles dans l'eau. Paris redevenant bon quand telle province n'a pas fini de devenir mauvaise.

La cause... ? Le découragement de certains prêtres trop seuls dans le tombeau accepté de leur presbytère.

La cause.. ? L'ignorance sociale de ceux qui devaient savoir. Ils ont cru que la religion est dans une case à part, séparée de la vie moderne par une cloison étranche, alors que, en réalité, la présence ou l'absence de religion se répercute partout, même sur le dernier ouvrier de ferme.

La cause... ? La guerre!

Et alors, après la guerre... ? quand la moitié des presbytères seront vides... ?

* * *

Le remède... ?

Où est-tu, Grignion de Montfort avec ta voix qui retentissait au fond des sépulcres!

Tu nous répéterais qu'il faut, et tout de suite, se porter au secours de la paroisse, *cellule initiale de toute organisation chrétienne,* et au secours du curé.

— Ce que nous n'avons pas, m'écrivait un protestant, ce sont vos curés de campagne... Ah! quels coeurs!...

Ces curés-là tiennent en leurs rudes mains le salut de la France.

Mais ils succomberont sous le fardeau s'ils ne sont pas aidés.

Telle petite religieuse garde aujourd'hui toute une paroisse. Elle s'y tue, mais la paroisse vit.

Telle vieille fille, qui hier bêlait mélancoliquement à tout le monde qu'ele était "inutile" est surchargée aujourd'hui de catéchismes, de patronages et de visites de malades.

* * *

Et ces aides ne sont pas si difficiles à découvrir.

Il dort, au fond d'une foule d'âmes, un désir de sacrifice que nous n'exploitons pas assez.

Essayez en de petites occasions...

J'aurai, le jeudi 6 décembre prochain, ma vente de charité.

A cette vente, il y a un buffet, à ce buffet, il faut du sucre, ne serait-ce que pour le thé. Or, je n'avais pas de sucre... pas même de carte.

Les dames étaient consternées! Comment faire... ?

Très simplement, dimanche dernier, j'ai demandé, e nchaire, deux morceaux de sucre à chaque paroissien... Et je vais avoir mon sucre.

Petite chose!... me direz-vous.

Je vous entends... mais si vous croyez que je vais en rester là!...

Et ils l'apporteront!... Et même ils seront très contents!... Car ils sentent que je les honore en les associant ainsi par le sacrifice à la vie de leur église.

* * *

Il faut donc exalter la paroisse.

Il faut en donner la fierté à nos ouailles...

Ayez un bulletin, ou vous raconterez son histoire, son avenir, et tout ce qu'il l'intéresse.

Allez plus loin!...

Un régiment a son fanion...

Une Ligue a son insigne... la "Patriotique", sa marguerite si française; les Noélistes, leur étoile si parlante.

Pourquoi chaque paroisse n'aurait-elle pas son insigne, son joyau, fleur artistique de ses plus profondes traditions?

Creusez cette idée, elle a de l'avenir...

On se reconnaîtrait ainsi, même en dehors de l'église; on se dirait, en voyant dans une broche, ou sur une épingle noire notre aigle à l'oeil altier:

— Ah! vous êtes de Saint-Jean! comme deux soldats se crient:

— Tiens!... tu es du 18e chasseurs!...

Et, qui sait!... il y a peut-être là une arme nouvelle contre le vieux respect humain!

* * *

Paroisse, petite ou grande, tu es ma patrie, celle que l'humanité associa toujours à l'autre: *Pro aris et focis!* Et il n'y en a pas de plus belle que toi!

C'est là que j'ai reçu les sacrements... là que j'ai passé l'anneau au doigt de ma bien-aimée... là que j'ai prié, pleuré, aux jours tragiques!...

Paroisse bâtie amoureusement par les vieux, je t'aime pour tout ce que tu me rappelles...

Paroisse, je t'aime pour toute la force... pour toute la péosie que tu mets dans ma vie...

Paroisse, je t'aime pour l'espoir enclos en ton reliquaire de pierre...

Paroisse, tu seras ma dernière étape avant la grande.

Et quand Dieu me demandra: *D'où es-tu..* ? je prononcerai ton nom avec tendresse et avec fierté... je le jetterai bien fort, comme un cri d'alarme, afin qu'on l'entende. Et tous ceux que j'y aurai nommés, dans cette paroisse, accourront à ma rencontre, et ils m'aideront à passer dans la paroisse définitive.

Je les aurai gardés dans le temps ils me garderent dans l'éternité...

Pierre L'ERMITE.

*—La Croix.*







## THEATRES

*Walker*—Toute la semaine prochaine avec matinées mercredi et sàmedi, San Carlo Opera company. Lundi, Cavallera Rusticana et Pagliacci. Mardi, "Aida". Mercredi matinée "Martha". Soirée, Faust. Jeudi, "La Gioconda". Vendredi, Rigoletto. Samedi matinée, Carmen. Soirée, Il Trovatore. Semaine du 4 février "Seven Days Leave", Pièce militaire.

*Orpheum* — Vanity Fair 1918, chants et scenes magnifiques. "Adam Killoy". The Cycling Brunettes". The Conleys, "At the Cross Roads". "My Good Friend". Recruiting. Comédie. Vues animées.

*Winnipeg*—Troupe permanente. Ce soir et toute la semaine. The Girl From Out Yonder. It Pays to Advertise. Matinées: mardi, jeudi, samedi. Soirées, 15c to 50c. Matinées, meilleurs sièges, 25c.

*Dominion* — La semaine prochaine Gilbert Parker's. Les filmes ont été dessiné par l'artiste Sleckton.



### Contrat pour la poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 1er mars 1918, pour le transport de la poste de Sa Majesté, par contrat, pour quatre ans, trois fois par semaine sur la route de Ste-Agathe, Nord-Ouest, Route Rurale. Devant commencer au bon plaisir du Maître Général des Postes.

On peut obtenir au bureau de poste de Ste-Agathe, Man., et au bureau de l'Inspecteur des Postes les avis imprimés énumérant les autres renseignements quant aux conditions du contrat, ainsi que les blancs de soumissions.

Téléphonez:
Bureau de l'Inspecteur des Postes.
H. H. PHINNEY,
Inspecteur des Postes.
Winnipeg, 18 janvier 1918. 11—13



### Contrat pour la poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 1er de mars 1918, pour le transport de la poste de Sa Majesté, par contrat, pour quatre ans, trois fois par semaine sur la route de Ste-Agathe Sud-Est, Route Rurale. Devant commencer au bon plaisir du Maître Général des Postes.

On peut obtenir au bureau de poste de Ste-Agathe et au bureau de l'Inspecteur des Postes les avis imprimés énumérant les autres renseignements quant aux conditions du contrat, ainsi que les blancs de soumissions.

Téléphonez:
Bureau de l'Inspecteur des Postes,
H. H. PHINNEY,
Inspecteur des Postes.
Winnipeg 18 janvier 1918. 11—13